

Editorial /// Points Critiques n°370 – mars-avril 2017 – Visages de la peur

La peur, nous connaissons. Comme organisation juive, nous gardons en mémoire les heures sombres de notre histoire, lorsque les Juifs d'Europe étaient contraints de choisir la clandestinité pour sauver leurs vies. Et bien qu'aujourd'hui nous ne soyons pas les seules ni peut-être les principales cibles du racisme, la résurgence d'un antisémitisme meurtrier qui a frappé jusqu'à notre propre ville nous oblige à adopter un autre rapport au monde, à renouer avec la prudence.

Mais aussi et surtout : à élaborer une réflexion critique sur ces peurs multiples, leur instrumentalisation par des politiciens et les changements, peut-être encore plus inquiétants, que certains d'entre eux introduisent dans nos sociétés pour renforcer « la Loi et l'Ordre » au détriment de nos droits élémentaires. Ainsi l'arrivée au pouvoir aux Etats-Unis de Donald Trump, milliardaire inculte, antisémite, islamophobe et sexiste (pour ne citer que les plus visibles de ses multiples qualités), est-elle à la fois le produit des peurs que ses conseillers ont contribué à fabriquer (notamment à travers la production de ces terribles « faits alternatifs ») et la cause de peurs bien réelles pour les femmes, les Noirs, les Musulmans, les homos, mais aussi les ouvriers, les chômeurs, les malades et en définitive toutes celles et ceux qui ne sont ni mâles, ni blancs, ni chrétiens... ni riches. Les mobilisations de masse qui traversent ces dernières semaines les rues américaines et qui, espérons-le, ne sont pas appelées à faiblir, sont peut-être le début d'une résistance globale au système qui produit des Trump, grands et

petits, de la Maison Blanche à nos propres



Car utiliser la peur pour détricoter les droits, à une échelle plus discrète mais aussi plus insidieuse, c'est ce que font déjà nos propres dirigeants politiques, eux aussi aidés par leurs fabricants de « faits alternatifs », ces mensonges, demi-vérités et fausses évidences que l'on produit au sommet en donnant l'illusion qu'ils sont le reflet du « pays réel ».

Ainsi « chacun sait » que la nouvelle capitale du djihadiste mondial est Molenbeek et que les racines de ce phénomène sont à chercher dans les politiques menées par les partis au pouvoir dans cette commune par le passé (le PS de Philippe Moureaux) ou qui y participent aujourd'hui en coalition (Ecolo en la personne notamment de Sarah Turine). Comme l'explique doctement Jean-Pierre Martin (RTL) dans les colonnes de la revue *Regards*¹, Molenbeek « est devenue un symbole des négligences, de la candeur, de la peur de stigmatiser, des accommodements idéologiques, bref de la cécité politique des autorités belges ».

La peur de stigmatiser : ce n'est en effet pas cette inquiétude-là qui empêche de dormir un Jan Jambon, le ministre N-VA « de la sécurité et de l'intérieur » (une appellation qui ne répond à aucune norme officielle ni même au programme du gouvernement : le mot « sécurité » a été ajouté par fait accompli) qui, interrogé au Parlement au sujet des sources

objectives de sa célèbre déclaration sur « une partie significative de la communauté musulmane » qui aurait « dansé » au lendemain des attentats de Bruxelles, a osé répondre en substance qu'il n'est pas nécessaire de fournir des preuves lorsqu'on dit tout haut ce que tout le monde sait déjà. Des « faits alternatifs » donc.

Ces croyances entretenues conviennent très bien à un gouvernement qui s'efforce d'accélérer le détricotage de nos droits (sociaux) et de nos libertés (démocratiques). Et ce ne sont pas seulement d'irréductibles gauchistes candides dans notre genre qui s'en inquiètent. Lisez plutôt ce qu'écrit le Recteur de l'Université Libre de Bruxelles, Yvon Englert, à propos du projet de loi du gouvernement fédéral invitant les travailleurs sociaux à briser le secret professionnel lorsqu'ils perçoivent des « signes » de radicalisation : « le secret professionnel est un élément essentiel de l'équilibre des pouvoirs entre l'état et le citoyen : il rappelle que le pouvoir de la police et de la justice n'est pas absolu, il protège des valeurs essentielles comme la liberté de la presse à travers le secret professionnel des journalistes, l'exercice des cultes à travers celui des prêtres, l'accès aux soins de santé à travers le secret médical ou la protection des justiciables à travers le secret professionnel des avocats. (...) Le projet de loi véhicule le message subliminaire que les terroristes seraient des assistés, que les services sociaux ne seraient utilisés que par nos concitoyens musulmans, que les assistants sociaux pourraient être des protecteurs des terroristes. Pour [la NVA] qui court derrière les électeurs du Vlaams Belang, qui n'a que faire du travail difficile, indispensable mais souvent ingrat que font les CPAS pour offrir un filet de sauvetage aux plus démunis et aux exclus d'une société qui n'a jamais produit autant de richesse, c'est une démarche compréhensible et cohérente. Elle fait d'une pierre au moins 3 coups. Mais lorsque les partis « traditionnels » tombent dans le piège et en viennent à instrumentaliser les victimes du 22 mars pour justifier

l'injustifiable, il nous semble légitime de sonner l'alarme. »²

Alarme en effet car, comme l'écrit Yvon Englert dans cette même carte blanche, « toutes les dérives totalitaires commencent par des dispositions « mineures » clivant les démocrates ». Et « à ceux pour qui l'Allemagne de 1933 paraît trop loin dans les mémoires », il rappelle le coup de force récent du président turc Erdogan qui a profité du putsch avorté pour légitimer son propre coup d'Etat. C'est également ce que rappelait le philosophe Giorgio Agamben au lendemain de la proclamation de l'état d'urgence en France, sous le gouvernement Valls : « L'état d'urgence est justement le dispositif par lequel les pouvoirs totalitaires se sont installés en Europe. Ainsi, dans les années qui ont précédé la prise du pouvoir par Hitler, les gouvernements sociaux-démocrates de Weimar avaient eu si souvent recours à l'état d'urgence (état d'exception, comme on le nomme en allemand), qu'on a pu dire que l'Allemagne avait déjà cessé, avant 1933, d'être une démocratie parlementaire. Or le premier acte d'Hitler, après sa nomination, a été de proclamer un état d'urgence, qui n'a jamais été révoqué. Lorsqu'on s'étonne des crimes qui ont pu être commis impunément en Allemagne par les nazis, on oublie que ces actes étaient parfaitement légaux, car le pays était soumis à l'état d'exception et que les libertés individuelles étaient suspendues. On ne voit pas pourquoi un pareil scénario ne pourrait pas se répéter en France : on imagine sans difficulté un gouvernement d'extrême droite se servir à ses fins d'un état d'urgence auquel les gouvernements socialistes ont désormais habitué les citoyens. ».³

Dans ce numéro, nous avons voulu faire écho à d'autres voix qui expriment, à leur façon, la peur. D'autres peurs. Celles des animateurs de notre propre mouvement de jeunesse qui comprennent mal pourquoi le local fréquenté par les enfants dont ils ont la charge est désormais protégé par des militaires. Celles de deux citoyens qui ont vécu la peur, une

peur « typiquement juive », mais qui ne sont pas juifs du tout. Et les réflexions critiques de l'association Garance, au sein de laquelle des femmes de tous âges agissent concrètement contre leur propre insécurité en résistant à leur façon à la pensée sécuritaire. Pas de « faits alternatifs » chez nous donc, mais des points critiques.

Publié le 6 mars 2017

¹ Véronique LEMBERG, « Molenbeek-sur-djihad », *Regards*, février 2017. Le titre de l'article reprend tel quel celui de l'ouvrage publié par Grasset et dont l'auteur de l'article écrit elle-même qu'il est digne des « manchettes de tabloïd ».

² « Secret professionnel des CPAS : la lettre ouverte du recteur de l'ULB à Charles Michel », *Le Soir*, 05/02/2017.

³ Giorgio AGAMBEN, « De l'Etat de droit à l'Etat de sécurité », *Le Monde*, 23/12/2015.